



Union des Clubs, Musées  
et Professionnels  
des Véhicules Anciens  
affiliée à la F.I.V.A.



Association reconnue  
d'Utilité Publique  
par décret  
du 9 février 2009



FÉDÉRATION FRANÇAISE DES VÉHICULES D'ÉPOQUE

## FLASH INFO N°108 du 22 Octobre 2017

Mesdames, Messieurs, Chers amis,

10.11 & 12 nov. 2017  
Eurexpo Lyon  
ouverture dès 9h

39<sup>ème</sup> salon international  
**époquauto**  
autos & motos anciennes

#epoquauto

www.epoquauto.com

### Réunion d'Information à l'occasion d'Epoque'Auto :

Tous les collectionneurs sont conviés à la traditionnelle réunion d'information qui se tiendra en présence des membres du bureau de la FFVE le samedi 11 novembre à 14h30 dans la salle Paul Bocuse (au fond du hall 6 près de la vente aux enchères).

Les points suivants seront abordés :

- Les restrictions de circulation en ville.
- Les dernières évolutions autour de la CGCollection
- La Journée du Véhicule d'Époque (bilan 2017 et perspective 2018).
- Questions diverses : Dans un souci d'efficacité et pour vous apporter les réponses les plus précises, veuillez nous adresser vos questions par mail quelques jours avant la réunion à l'adresse suivante : [secretariat@ffve.org](mailto:secretariat@ffve.org)

A l'issue de la réunion, nous trinquerons ensemble une dernière fois aux 50 ans de notre Fédération.

Nous vous y attendons nombreux.

## **Opération Carte d'identité FIVA à Epoqu'Auto :**

Pendant des années, la **Carte d'Identité Internationale FIVA** a été demandée par les organisateurs de grands Rallyes où Concours d'Elégance Internationaux pour mieux connaître les véhicules engagés et essayer d'écarter ceux d'origine douteuse.

Elle est aujourd'hui le "**certificat historique**" d'un véhicule de collection de plus de 30 ans.

En effet, la Carte d'Identité FIVA est une description approfondie et aussi objective que possible d'un véhicule ancien retraçant l'origine et les éventuelles modifications qu'il a connu. C'est un document international, d'un modèle unique pour tous les pays membres de la FIVA, qui accompagne et trouve pleinement sa place dans les efforts déployés par les Clubs et les Fédérations de véhicules anciens pour faire reconnaître vos véhicules de collection comme éléments du **patrimoine industriel, historique et culturel**.

**Votre passion est de préserver et entretenir ces magnifiques objets qui résisteront au temps et qui vous survivront. Irrémédiablement, vos belles autos changeront de propriétaire, peut-être de pays.**

Il est donc important que la vie de vos véhicules, leur histoire, les modifications et restaurations effectuées par les propriétaires successifs soient répertoriées dans un fichier international.

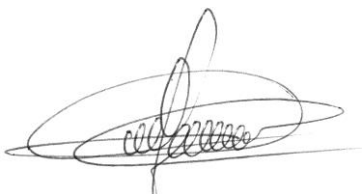
**Ce "certificat historique" qu'est la carte d'identité FIVA, c'est la "traçabilité" d'un véhicule ancien, et c'est également un devoir de mémoire que nous devons pour le futur à nos voitures anciennes, qui représentent avec honneur notre patrimoine industriel, historique et culturel. C'est en quelque sorte l'ADN de nos véhicules de collection, ADN conservé et archivé à la fois par la FFVE en France et par la FIVA pour tous les pays membres de la FIVA.**

**De plus amples informations sur la Carte d'Identité FIVA peuvent être consultées sur le site internet de la FFVE ([www.ffve.org](http://www.ffve.org)) rubrique "International".**

**En accord avec les organisateurs d'Epoqu'Auto, La FFVE vous propose de participer à l'opération Carte d'Identité FIVA à Lyon du 10 au 12 novembre 2017.**

## **Modalités de l'opération Carte d'Identité FIVA à Epoqu'Auto 2017 :**

- 1- Inscription par envoi impérativement avant le 30 octobre 2017 d'un courriel à [etienne.anglade@ffve.org](mailto:etienne.anglade@ffve.org), copie [secretariat@ffve.org](mailto:secretariat@ffve.org) en mentionnant vos coordonnées, votre adresse courriel, votre numéro de tel portable, la marque et le modèle de votre voiture, ainsi que les dates et heures où vous serez à Lyon.
- 2 - A réception de ce courriel, il vous sera adressé une fiche d'inscription et toutes les informations pratiques de cette opération.
- 3 - Au jour et à l'heure fixée, vous présenterez votre voiture sur un emplacement réservé pour l'opération afin de passer l'inspection technique de votre véhicule.
- 4 - Votre voiture (en votre présence et avec votre dossier complet) sera examinée par un commissaire technique FFVE.
- 5 - Votre dossier sera transmis au secrétariat de la FFVE qui vous adressera votre Carte FIVA sous quinzaine.



Alain GUILLAUME  
Président FFVE